



Montreuil, le 22 juillet 2020

FACILITÉS DE CIRCULATION

LE « 3635 » RÉTABLI POUR TOUS LES CHEMINOTS ET LEURS AYANTS-DROIT

Depuis de nombreuses années, la direction tente de revenir sur nos facilités de circulation et celles de nos ayants-droit.

Une nouvelle fois, la CGT intervient !

La direction a unilatéralement décidé de restreindre l'utilisation des facilités de circulation des cheminots et de leurs ayants-droit, en supprimant l'accès à la plateforme téléphonique « 3635 ».

Celle-ci avait deux objectifs :

1. Contraindre les cheminots et leurs ayants-droit à s'orienter vers le seul canal de distribution dématérialisé « KIS SNCF » ;
2. Diminuer la charge de travail des cheminots des « RCAD » pour augmenter les gains de productivité.

Après avoir encensé le comportement exemplaire des cheminots pendant la crise sanitaire « Covid-19 », la direction du GPU, juste avant les congés protocolaires, a considéré les cheminots et leurs ayants-droit comme des sous-voyageurs.

Ceci est inacceptable pour la CGT !!

La Fédération CGT des cheminots est intervenue auprès de la direction. Celle-ci a été contrainte de rétablir l'accès au « 3635 » pour tous !

Même en période estivale, la Fédération CGT des cheminots reste réactive et vigilante aux mauvais coups !

Nom :

Prénom :

Adresse :

Fonction :

Grade :

Position de rémunération :

Etablissement :

Tél :

E-mail :



J'ADHÈRE À LA CGT

FÉDÉRATION CGT CHEMINOTS
263, Rue de Paris - Case 546
93 515 MONTREUIL Cedex
Tél : 01.55.82.84.40
ong@cheminotcgt.fr
www.cheminotcgt.fr

BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !**

Nom du secteur : Tél :

Syndicat : Tél :

Nom du contact :

Nom du syndiqué :

